



20^e convention nationale de l'intercommunalité

L'action économique des communautés

**Alexis Govciyan,
Directeur de l'Institut Supérieur des Métiers**

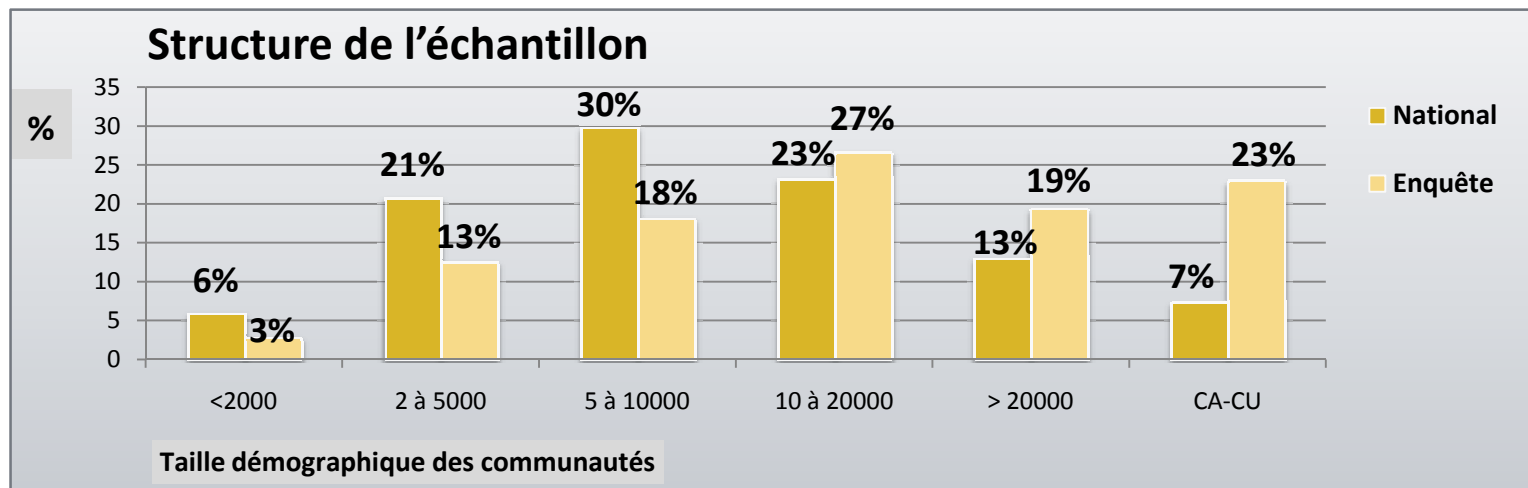
Jeudi 1^{er} octobre 2009

Objectifs de l'enquête

- **Connaître les modalités de mise en œuvre de la compétence économique des communautés : priorités et moyens d'intervention**
- **Analyser les évolutions en cours dans ce domaine depuis 2005**

L'échantillon :

- Une enquête réalisée en juillet/août 2009, en partenariat avec l'ADCF et avec le soutien du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.
- Un échantillon significatif (200 communautés de communes et 62 communautés urbaines et d'agglomération), avec toutefois une sur-représentation des communautés de plus de 10.000 habitants.

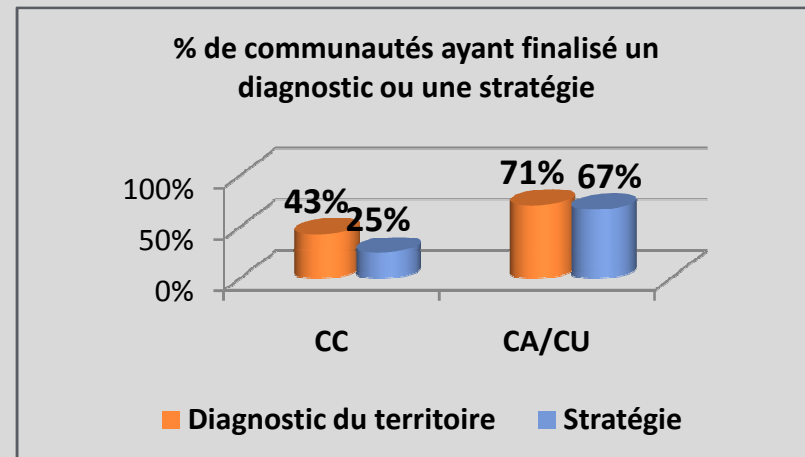


Situation et programmation économique

- 1/3 des Communautés de Communes déclarent que leur territoire rencontre des difficultés importantes (la proportion était équivalente en 2005).
- Les effets de crise économique sont plus perceptibles en milieu d'agglomération, où ils sont moins diffus : ainsi, selon 60% des responsables économiques d'agglomération, leur territoire rencontre des difficultés importantes.
- Dans les deux tiers des cas, cette situation économique est générée par des fermetures de sites ; dans le tiers restant, c'est la morosité et la stagnation économique qui est citée.

➤ La formalisation de la démarche économique progresse peu depuis 2005.

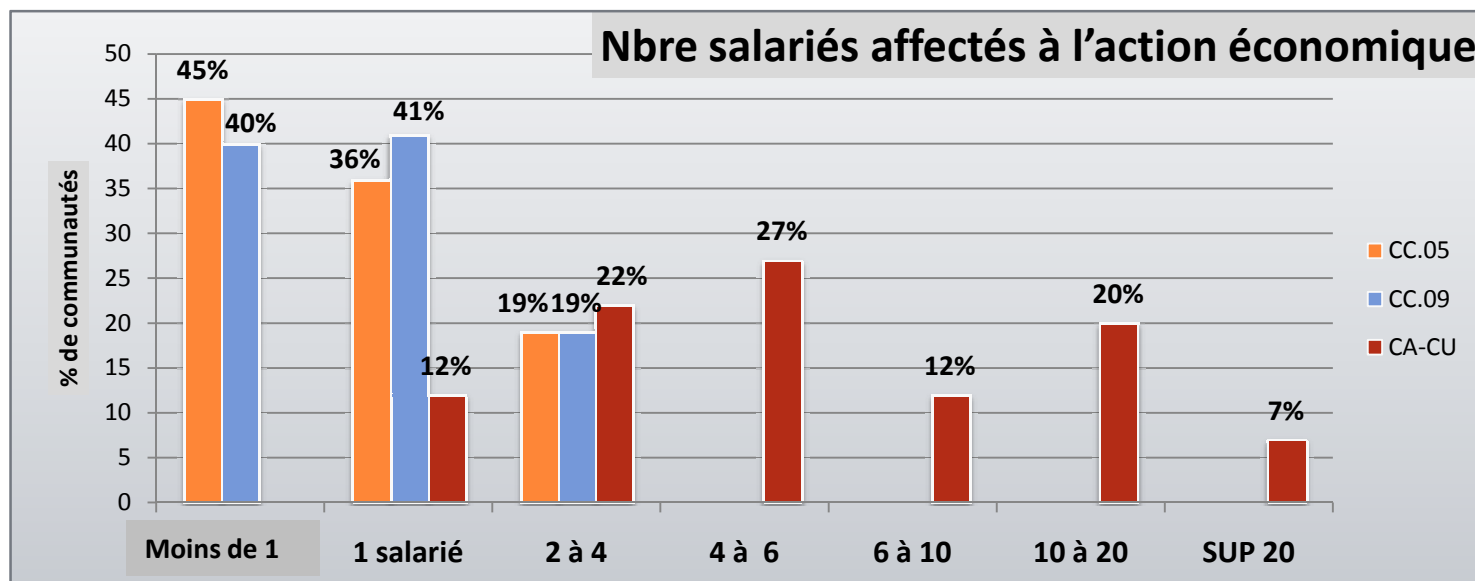
- 43% des CC et 71% des CA/CU disposent d'un diagnostic de territoire ;
- 25% des CC et 67% des CA/CU ont formalisé un plan stratégique ;
- La part des communautés réalisant une évaluation de leur action économique est minime.



Toujours peu de moyens dédiés

Le manque de moyens financiers ou humains est cité, comme en 2005, comme la principale difficulté en matière d'action économique :

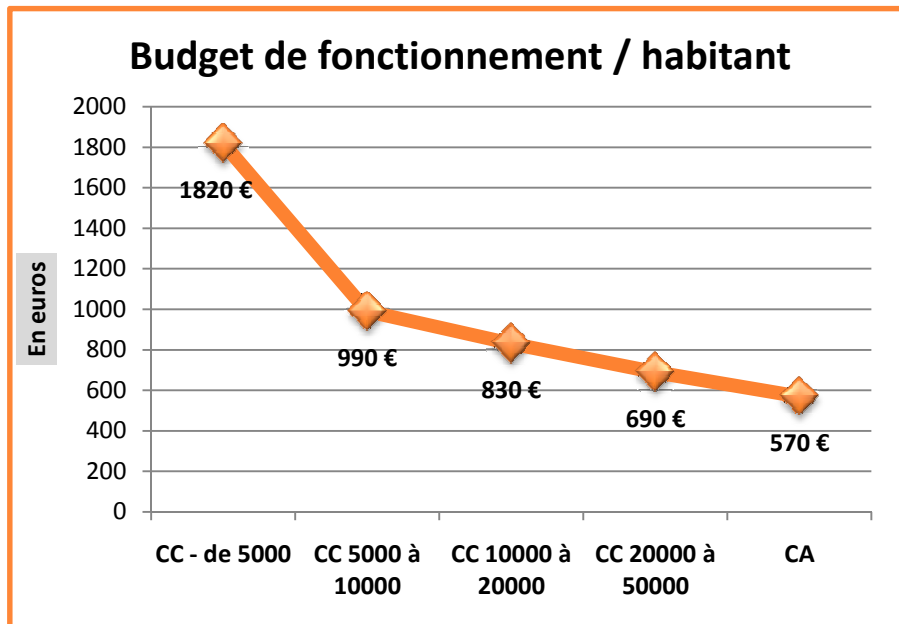
- 80% des communautés de communes ont 1 salarié au plus en charge du développement économique (une donnée inchangée depuis 2005)
- Dans le cas des CA-CU, les moyens humains affectés sont plus variables ; deux groupes ressortent : 4 à 6 salariés // 10 salariés et plus.



Toujours peu de moyens dédiés

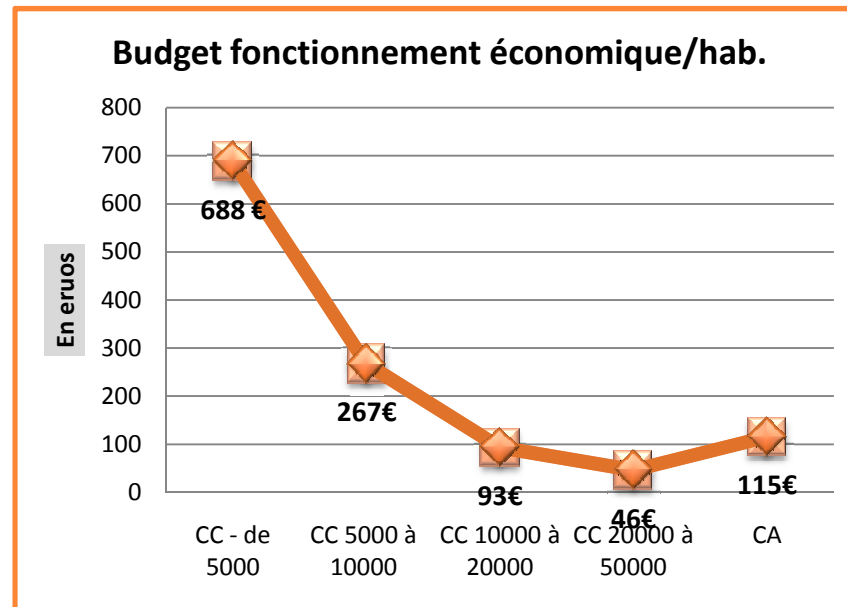
Budget de fonctionnement

➤ Le budget de fonctionnement par habitant décroît avec la taille de population du groupement. Les petites communautés de communes ont un coût trois fois plus élevé que celui des communautés urbaines et d'agglomération.



Fonctionnement consacré au développement économique

➤ Les dépenses de fonctionnement consacrées au développement économique représentent dans les plus petites communautés de communes 6 fois celles des CA-CU.

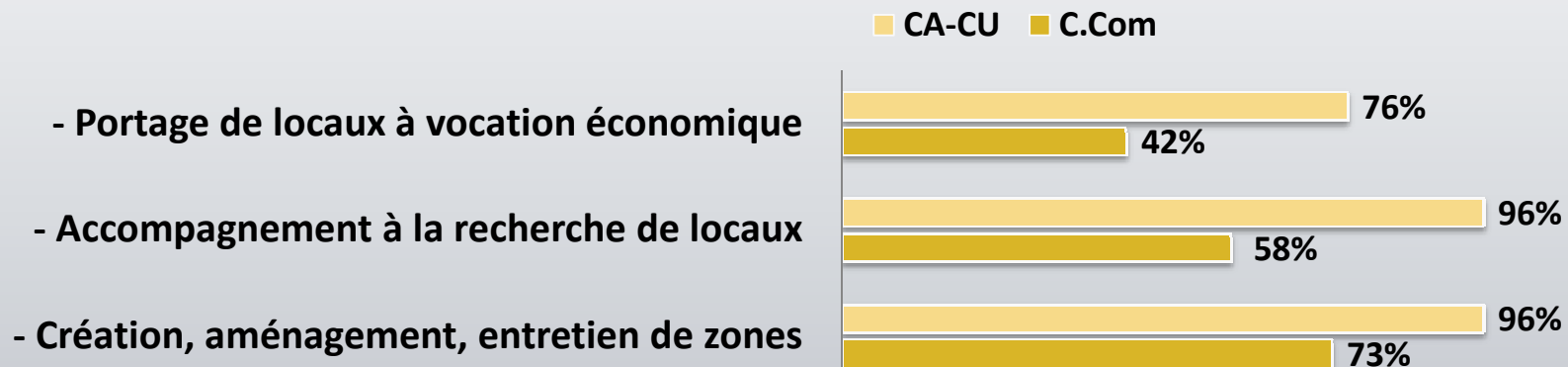


Principaux champs d'intervention

L'immobilier d'entreprise est le premier et principal champ d'intervention économique des communautés.

- La quasi-totalité des CA/CU et 73% des CC sont engagées dans la création et l'aménagement de zones.
- Le portage de locaux à vocation économique concerne 76% des CA/CU et 42% des CC

Immobilier d'entreprise : % des communautés actives

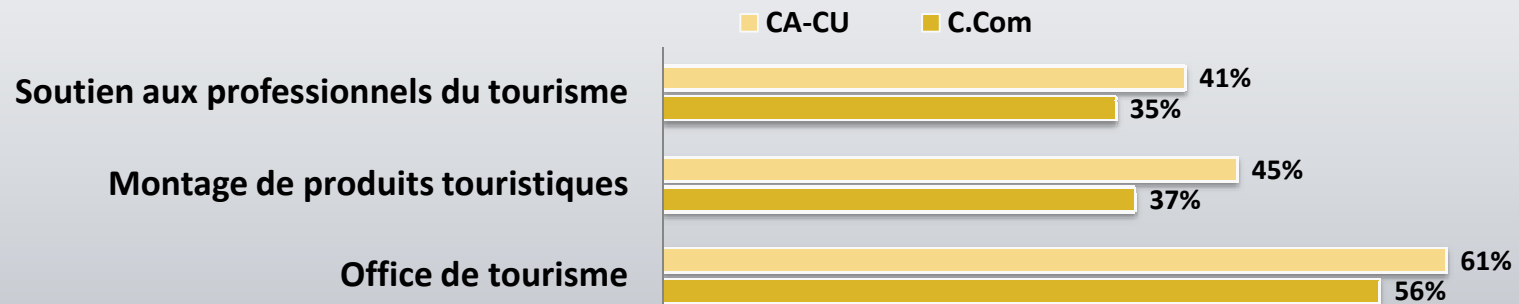


Principaux champs d'intervention

Développement touristique

- Il s'agit du second champ d'intervention des CC, avec une implication en hausse depuis 2005.
- Outre la présence d'un office du tourisme sur le territoire, près de 4 communautés sur 10 sont investies dans le montage de produits touristiques et le soutien aux professionnels du tourisme.

Développement touristique : % de communautés actives

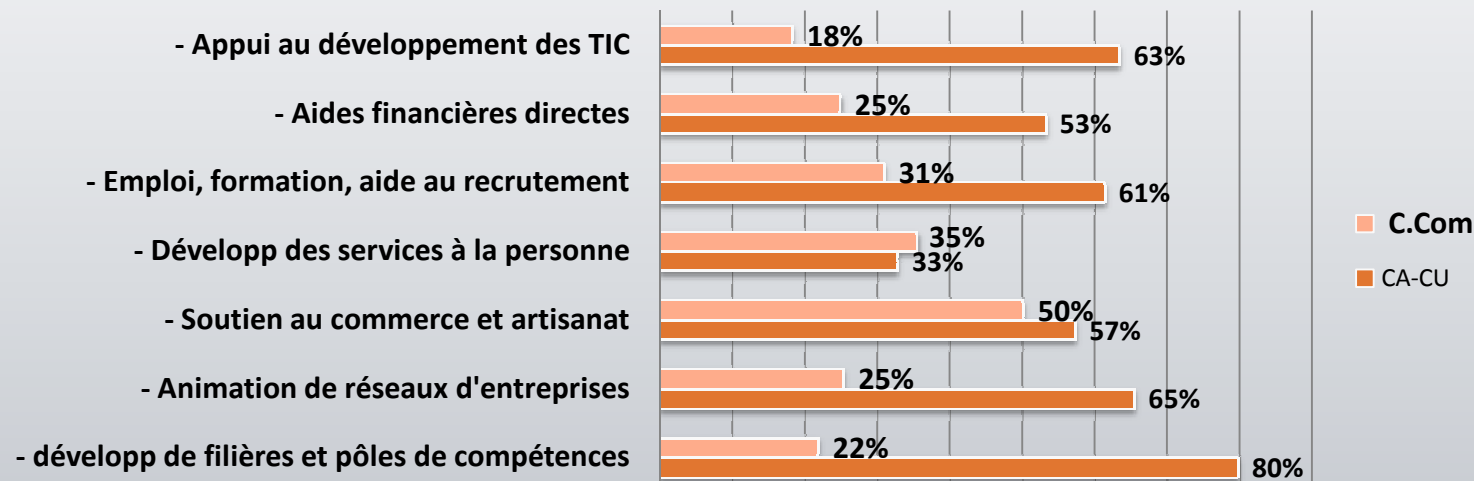


Principaux champs d'intervention

Accompagnement des entreprises

- Le soutien au commerce et à l'artisanat reste la forme dominante pour les communautés de communes (en raison notamment des financements FISAC).
- Les 2/3 des CA/CU mobilisent toutes les formes d'intervention en direction des entreprises de leur territoire : le développement de filières et de pôles de compétence est néanmoins le champ d'intervention privilégié (par 80% des CA/CU).
- Le développement des services à la personne reste en retrait (1/3 des CA et des CU sont engagées dans ce domaine), mais le sujet est nouveau et émergent.

Développement des entreprises locales : % de communautés actives



La dynamique de partenariats progresse

Les communautés sont faiblement engagées dans la mise en place d'une structure locale d'animation économique.

- Les résultats sont inchangés depuis 2005 : 7% des CC et 29% des CA ont créé une structure dédiée d'animation économique (6% des CC et 12% des CA/CU l'envisagent).
- Les autres estiment cette démarche inutile.

Les CC sont souvent membres de structures ayant une compétence économique :

	C.C	Ca-CU
Pays	56 %	22 %
Syndicat mixte	14 %	3 %
Agence de développement	10 %	3 %

Les Communautés de communes sont en revanche nombreuses à adhérer à des structures ayant une compétence économique (en premier lieu les pays , qui font transiter les financements régionaux.)

Les CC s'appuient également dans une moindre mesure sur des Syndicats mixtes et des Agences de développement .

Les relations avec les autres collectivités territoriales et les services de l'Etat sont plutôt jugées bonnes et efficaces.

- Environ 60% des CC et 70% des CA/CU jugent positivement leurs relations avec les autres niveaux de collectivités.
- Les avis négatifs mettent en avant le manque de clarté des relations, la confusion des rôles et la complexité des procédures.

La dynamique de partenariats progresse.

Les partenariats se développent avec les structures économiques présentes sur le territoire.

Les Communautés de communes ont peu de structures économiques présentes sur leur territoire ; en revanche, elles engagent des collaborations avec la plupart d'entre elles : comités d'expansion économique, CCI, Chambres de métiers et de l'artisanat, plate-forme d'initiative locale, clubs d'entreprise, boutiques de gestion, organisations professionnelles.

Les CA/CU orientent leurs partenariats de façon préférentielle vers les comités d'expansion économique, les clubs d'entreprises, les PFIL et les CCI.

QUELS SONT LES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE IMPLANTÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ ?	CC	CA/CU
Association locale d'artisans ou de commerçants	60%	84%
C.C.I.	33%	92%
Chambres des métiers et de l'artisanat	29 %	86%
Plate forme d'initiative locale	28%	79%
Clubs d'entreprises	26%	79%
Boutique de gestion	13%	73%
Comité d'expansion économique	13%	37%
Organisations professionnelles	13%	67%

Principales conclusions

Peu d'évolutions sont constatées depuis 2005 concernant la mise en œuvre de la compétence économique : les problèmes demeurent inchangés

- Le manque de moyens financiers (plus prégnant dans les CC) et son corollaire : le manque de moyens humains.
- le manque de concertation avec les autres acteurs économiques, même si des progrès sont constatés.

Les CC mettent aussi en avant :

- Les phénomènes de concurrence entre les territoires ;
- Le manque de foncier disponible ;
- L'absence de vision stratégique à long terme.

La réforme de la fiscalité locale peut entraîner une démobilisation des communautés dans ce domaine :

- La taxe professionnelle est aujourd'hui la ressource principale des EPCI.
- Les budgets de fonctionnement déclarés révèlent une très grande variance des situations individuelles en terme de budget/habitant.

***La taxe professionnelle payée par l'entreprise ...
entraîne chez les EPCI une volonté d'attirer les entreprises ...***

***Auront-elles demain une attitude identique
si la fiscalité locale repose sur d'autres bases ?***